



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'Administration des Postes et Télécommunications françaises met en vente, à partir du 5 mai 1962 à PARIS et du 7 mai dans les autres bureaux, un timbre-poste à l'occasion de la Semaine nationale des Hôpitaux.

CARACTÉRISTIQUES DE CE TIMBRE

Valeur : 0,30 NF

Couleurs {
vert
gris
bistre

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce
par DECARIS

Format vertical 22 × 36
(dentelé 13)

Comme beaucoup d'institutions et de services publics, les hôpitaux sont le reflet de la complexité et de l'interdépendance croissante des sociétés modernes. A l'origine, conçus surtout pour le traitement de maladies nettement déterminées (ce que l'on appelait des fléaux sociaux) ou destinés de préférence à certains groupes particulièrement défavorisés, hôpitaux et hospices longtemps soumis à une même législation éveillaient chez beaucoup des sentiments mêlés de gêne, d'appréhension, voire de répulsion. Et l'on ne saurait affirmer que ces réactions instinctives aient tout à fait disparu...

Pourtant, dans ce domaine aussi, notre époque connaît une véritable révolution qu'il s'agit de faire connaître à tous; c'est l'objet de la Semaine nationale des hôpitaux (5-12 mai 1962) organisée par la Fédération hospitalière de France, sous le haut patronage du Ministre de la Santé publique et de la Population. L'émission du timbre est une des manifestations de cet effort d'information. Car on connaît mal la place que tient désormais dans la vie de la nation l'ensemble des institutions hospitalières : une masse budgétaire supérieure à 300 milliards d'anciens francs; un groupe de plus de trois cent mille employés, chercheurs, médecins, infirmiers, infirmières, qui s'emploient sans relâche à soulager, à guérir, à prévenir les maladies de toutes sortes.

L'hôpital moderne est désormais et sera toujours davantage le lieu de concentration des techniques les plus perfectionnées de diagnostic et de soins; grâce aux moyens qui ne doivent pas lui être mesurés, l'hôpital est seul capable de faire les synthèses nécessaires entre la science et la pratique et d'assurer une vue prospective des problèmes sociaux d'ensemble. Au moment où la Sécurité sociale est devenue une des institutions fondamentales des pays contemporains, les services hospitaliers en sont aussi un des aboutissements normaux. Rien d'étonnant alors que la population hospitalisée ait plus que quadruplé en moins de cinquante ans et que trois millions de personnes se présentent chaque année dans les hôpitaux, qu'un Français sur cent soit hospitalisé en permanence. Instruction, amélioration continue des conditions de la vie, défense du capital humain : l'hôpital, service public au service de la santé de chacun, est au centre de cet effort national.